

CAVALIER

La famille Cavalier que nous étudions ici était originaire de la région de Grasse en Provence. Elle habitait vers 1760 la paroisse de Saint-Vallier, aujourd'hui Saint-Vallier-de-Thiery, près de Grasse (1).

I. Antoine Cavalier, propriétaire à Saint-Vallier, où il fit baptiser un fils en 1761, épousa Magdelaine Saisi (2). Ils vivaient encore tous les deux à Saint-Vallier en 1799 (3). Ils ont eu au moins deux fils:

1. Jean Antoine Cavalier, propriétaire à Saint-Vallier, âgé de 52 ans en janvier 1814 (4). Nous présumons, à cause de la ressemblance des signatures, qu'il était le "Cavalier" qui demanda au maire et au conseil municipal de Saint-Vallier, par lettre du 13 juillet 1834, la permission de construire une galerie contre la façade est de sa maison d'habitation, sise Place de la Rouguière (actuellement Place Cavalier-Fabre) (5). Dans cette grande maison carrée à petites fenêtres, où il y avait vers 1980 une pharmacie au rez-de-chaussée, vivaient les deux derniers membres de cette famille à Saint-Vallier (que nous supposons petites-filles de Jean Antoine Cavalier) (6). Ces deux personnes étaient:

- a. Valentine Thérèse Cavalier, morte le 23 décembre 1947 à Saint-Vallier, âgée de 84 ans; et
- b. Marie Berthe Victorine Cavalier, épouse Gioan, née à Marseille le 20 avril 1859, morte à Saint-Vallier le 28 décembre 1948.

2. Honoré, qui suit.

II. Honoré Cavalier naquit le 2 décembre 1761 à Saint-Vallier (7). Il devint docteur en médecine de la faculté de Montpellier, et s'établit à Grasse (8). Il épousa Marie Anne Claire Françoise Gasq; la demande de rédaction de leur acte de mariage fut publié, conformément aux lois de la République, à Grasse le 14 fructidor An IV (31 août 1796), les parties étant alors domiciliées en la maison "des ci devant Dominicains" (9). Honoré Cavalier mourut à Grasse le 29 janvier 1822 (10). De son mariage il eut au moins deux enfants:

1. François Polyeucte, qui suit.
2. Marie Augustine, née à Grasse le 30 messidor An V (18 juillet 1797), qui y épousa, le 26 janvier 1814, Frédéric Henry Roubaud, avocat en la cour (11).

III. François Polyeucte Cavalier naquit à Grasse le 21 nivose An VII (10 janvier 1799) (12). Docteur en médecine de la faculté de Montpellier comme son père, il fut admis à l'Athénée médical de Montpellier le 27 juillet 1822 (13).

Polyeucte Cavalier émigra à Sainte-Lucie avant le mois de mai 1824 (14). Il se fixa à la Soufriere où, tout en poursuivant sa profession de médecin, il remplit à divers moments plusieurs fonctions administratives ou judiciaires: en 1832 il était lieutenant du commissaire civil du quartier; en 1839 il devint sous-commissaire de police chargé de la nouvelle police du quartier; en 1841 il fut nommé "justice of the peace"; en 1853 il faisait par intérim les fonctions de "special justice" (15).

Il devint aussi planteur; lors de la libération des esclaves il reçut la somme de £377 pour ses seize esclaves, et quelques années plus tard, en 1841, il acheta une sucrerie dite La Pointe au canton du Grand Cul-de-Sac au quartier de Castries (16).

Polyeucte Cavalier mourut le 21 novembre 1870 (17). Il épousa (avec la permission du gouverneur, car une telle permission était alors nécessaire pour tout mariage d'un étranger avec une Sainte-Lucienne) à la Soufriere, le 22 juin 1824, Magdelaine Désirée Baylin (fille de Joseph Baylin et Marie Anne Reine Lastic) (18). Ils ont eu trois enfants:

1. Gustave Antoine, qui suit.
2. Sophie Léontine, qui était âgée de deux ans lors de son baptême à la Soufriere, le 25 avril 1827 (19). Le 10 mai 1876 elle vendit, conjointement avec son frère en France et sa soeur, la terre de La Pointe qu'ils avaient hérité de leur père (20). Elle épousa à la Soufriere, le 27 avril 1852, Charles Honoré Marie de Gaillard de Laubenque (21). Elle mourut à la Soufriere le 21 septembre 1911, laissant une nombreuse postérité (22).
3. Fanny Anais (dite Loulou), née le 29 janvier 1831 (23). Elle acheta en 1878 une maison au bourg de la Soufriere où elle vécut le reste de sa vie; elle y tenait une pharmacie et un magasin de tissus (24). Elle mourut sans alliance à la Soufriere, le 28 décembre 1922 (25).

IV. Gustave Antoine Cavalier fit des études de droit en France et devint, avant 1876, président du tribunal civil de Grasse (26). Il fut par la suite président du tribunal civil de Nice (27). Il était chevalier de la Légion d'honneur (28). Gustave Cavalier mourut à Nice, le 4 mai 1897 (29). Il s'était marié, et de son mariage il eut au moins une fille:

1. Marguerite, qui épousa Jean Fabre, avocat, d'où au moins une fille (30).

Sources et renseignements supplémentaires:

- (1) Il est possible que cette famille Cavalier était issue de certains Cavalier, dit Fabre, qui au 16^e siècle étaient marchands dans la région de Draguignan (Mireur, Le Tiers-état à Draguignan (1911), 60, 215), mais nous n'en avons aucune preuve.
- (2) Registres paroissiaux de Saint-Vallier (extraits obtenus par M. et Madame Leonard Devaux). Antoine avait un frère Honoré et une soeur Catherine qui assistèrent au baptême du fils d'Antoine en 1761 à Saint-Vallier. Antoine, qui signa l'acte "Cavalier", était probablement le frère aîné; l'autre signa "Honoré Cavalier". Dans l'acte de naissance de son petit-fils à Grasse en 1799, Antoine est qualifié "propriétaire de la commune de Saint Vallier", et sa femme est appelée "Magdelaine Saissy".

- (3) Etat civil de Grasse. Nous supposons qu'ils avaient la maison à Saint-Vallier qui appartient plus tard à leur fils Jean Antoine.
- (4) Etat civil de Grasse.
- (5) Archives de Saint-Vallier. Il est dit dans cette lettre que cette galerie, qui devait être ouverte et à la disposition du public, ne dépasserait pas l'alignement de la façade de la chapelle.
- (6) Etat civil de Saint-Vallier. Dans le cimetière de cette commune il y a une plaque qui porte les mots: "A la mémoire de Thérèse Cavalier - 23 décembre 1947".
- (7) Registres paroissiaux de Saint-Vallier.
- (8) Etat civil de Grasse. Son Ex-libris portait l'inscription EX BIBLIOTHECA HONORATI CAVALIER, DOCTORIS MEDICI MONSPELIENSIS (Olivier et Vialet, Ex-libris ... des médecins (1927), 46, n° 136).
- (9) Etat civil de Grasse. François Gasq "homme de loy" était en 1799 domicilié à Grasse et âgé de 54 ans; il était donc né vers 1745; il épousa Marie Teissière de qui il eut 1. François Joseph Gasq, qualifié "propriétaire", âgé de 41 ans en janvier 1814, domicilié à Grasse, qui fut en 1827 parrain (par procuration) de sa petite nièce Sophie Léontine Cavalier; et 2. Marie Anne Claire Françoise Gasq, âgée de 20 ans lorsqu'elle épousa en 1796 Honoré Cavalier et qui mourut le 28 décembre 1865 (en 1827 elle fut la marraine par procuration de sa petite-fille Sophie Léontine Cavalier). Le 6 février 1861

elle fit une donation au bureau de bienfaisance (autrefois Oeuvre du Saint Esprit) à Saint-Vallier. Sources: Etat civil de Grasse; Archives de Saint-Vallier; Registres paroissiaux de Sainte-Lucie.

- (10) Etat civil de Grasse.
- (11) Etat civil de Grasse. Frédéric Henry Roubaud naquit à Grasse le 6 juin 1790, fils de François Roubaud, docteur en médecine à Grasse, et Anne Monique Donafous.
- (12) Etat civil de Grasse. Il naquit dans une maison qui appartenait à Jean Antoine Pugnaire "propriétaire", sise rue des Cordeliers.
- (13) Certificat original.
- (14) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie.
- (15) Public Record Office CO 258/1 II; IV; VI; VIII; IX; Wells, St Lucia Almanack 1852, 10; Papers presented to Parliament ... for the melioration of the slave population (Ordered by the House of Commons to be Printed, 8 August 1832).
Comme exemple des moyens employés au 19^e siècle pour l'entretien des routes à Sainte-Lucie, moyens qui dépendaient effectivement de la bonne volonté des propriétaires tout en leur assurant une petite récompense financière, nous pouvons citer une lettre adressée le 22 février 1853 par Polyeucte Cavalier au magistrat de la Soufriere, proposant de faire réparer la route allant de la ville de Soufriere jusqu'au hameau de Canaries par l'Anse Mamin et

l'Anse Mahaut et le Belvédère, à raison de £100, et de maintenir cette route en bon état pendant trois ans pour £40 par an. Cette proposition fut acceptée par le gouvernement, et le 13 avril 1853 un acte officiel constata l'engagement formel de Polyeucte Cavalier, ainsi que ses deux garants Charles de Gaillard de Laubenque et Etienne Rosemont, envers la Reine Victoria.

- (16) Accounts of Slave Compensation Claims, Ordered by the House of Commons to be Printed, 16 March 1838; Wells 1852, 37. Voyez la note 20.
- (17) Note de Jean de Minvielle; Bundy, Carnet de notes manuscrites sur les familles de Sainte-Lucie.
- (18) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie.
L'autorisation du gouverneur était datée de mai 1824. L'épouse était veuve de Jean François Antoine Minvielle.
- (19) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie.
- (20) L'acte de vente du 10 mai 1876 précise que "Dame Sophie Léontine Cavalier Veuve Charles Marie Honoré Gaillard de Laubenque, ... Mademoiselle Fany Anais Cavalier ... tant en son nom personnel que comme fondée de pouvoirs en cette île de Monsieur Gustave Cavalier ... Tous les trois héritiers de feu Docteur François Polieucte Cavalier, leur Pere décédé ... ont, par ces présentes, vendu ... à Monsieur Léonard Alexandre ... l'Habitation Sucrierie dite "La Pointe" sise au quartier de Castries, canton

du Grand Cul-de-Sac, de la contenance de cent vingt sept carrés de terre ... Fait aussi partie de la présente vente les trois pièces de terre cy après désignées Savoir 1^e la terre dite Besson ou Cajouca, de la contenance de quarante trois carrés sous la réserve expresse des cinq carrés et six dixièmes démembrés de la dite terre et vendus pour l'établissement de l'Usine par les Vendeurs à la Compagnie (les 3 juillet et 22 août 1874) ... 2^e la terre acquise des ... héritiers Drouilhet ... contenant quarante trois carrés ... 3^e les terres dites Placide & Petit contenant ensemble quinze carrés et demi ... Font enfin partie de la présente vente tous les batiments de manufacture, moulin & autres, les matériaux ustensiles aratoires et de manufacture ... les Animaux ... " .

L'acte rapporte que Polyeucte Cavalier avait acquis ces terres le 3 février 1841 de feu François Benjamin Garnier qui lui-même les avait acquises le 29 mai 1840 de feu Jean Hyacinthe Prosper Piet. La vente est faite moyennant la somme de £6000, dont £1000 payables le 1^{er} juin 1876 et £1000 chaque 1^{er} juin jusqu'en 1881, avec les intérêts à 6% par an. Le nouveau propriétaire, qui avait été locataire à bail de la sucrerie, devait encore payer aux vendeurs la somme de £300 "étant le montant de la dernière année de fermage".

- (21) Contrat de mariage; Registres paroissiaux de Sainte-Lucie.
- (22) Son testament est datée du 21 janvier 1910.
- (23) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Son baptême eut lieu à la Soufrière, le 21 avril 1832.
- (24) Garraway, St Lucia Handbook 1902, 139, 140, 283. Elle avait acheté sa maison le 21 décembre 1878, moyennant £415. Le terrain mesurait 42 pieds (anglais) sur 80 pieds. Il était situé sur la Grand'Rue. Il y avait une maison à demeurer en pierre et en bois, couverte d'essentes, de 27 pieds sur 24; deux longues huttes contenant neuf pièces; une cuisine avec four à pain.
- (25) Le 12 août 1919 elle fit son testament olographe (écrit de sa propre main), étant alors âgée de 88 ans. Elle légua sa maison à sa nièce Thérèse de Gaillard de Laubenque, veuve de Minvielle. Sa petite fortune de £1276 fut divisée entre cette nièce et les enfants de celle-ci, à part quelques menus legs à la paroisse, à ses deux domestiques, et aux pauvres. Sur cette somme la colonie préleva une taxe ou droit de succession de £34.
- (26) Acte de vente de La Pointe (note 20).
- (27) Note de Jean de Minvielle.
- (28) Note de Jean de Minvielle. Une autre note le dit officier de la Légion d'Honneur.
- (29) Note de Jean de Minvielle.
- (30) Bundy. Anais Cavalier légua à sa niece Marguerite Fabre, par son testament de 1919, sa montre en or. Le faire-part de la mort d'Anais Cavalier en 1922

nomme plusieurs personnes dont elle était la "tante, grand'tante et arrière grand'tante". Outre divers membres des familles de Gaillard de Laubenque et de Minvielle et les familles y alliées, on trouve les suivants: "Monsieur et Madame Jean Fabre et leurs enfants, Monsieur et Madame Adrien et leurs enfants, Monsieur et Madame Girardon et leurs enfants, Monsieur et Madame Bry et leurs enfants, Mademoiselle Elise Fabre". Il s'agit évidemment des descendants de Gustave Cavalier, mais nous ne pouvons pour l'instant les situer plus précisément.

Notons enfin que selon Madame John Devaux (Thérèse Isabelle de Minvielle, petite-fille de Sophie Léontine Cavalier) la femme de Gustave Cavalier était prénommée Antonie.

ADDITIONS A L'ARTICLE CAVALIER

Madame Céline Walker nous a aimablement communiqué les détails suivants qu'elle a retrouvés dans les registres paroissiaux de Sainte-Lucie:

Les registres confirment que Francois Polyeucte Cavalier, docteur en médecine, natif de Grasse, mourut à la Soufriere le 21 novembre 1870 et y fut inhumé le lendemain. Sa veuve, Magdelaine Désirée Baylin, y mourut le 30 novembre 1878, agée de 88 ans.

Les registres confirment que leur fille Sophie Léontine Cavalier, veuve de Charles de Gaillard de Laubenque, fut inhumée à la Soufriere le 22 septembre 1911, lendemain de sa mort, agée de 86 ans.

Monsieur Philippe Clerc nous a aimablement communiqué les détails suivants:

IV. Gustave Antoine Cavalier naquit le 17 mars 1827 et fut baptisé à la Soufriere le 25 avril 1827. Il épousa à Grasse, le 28 février 1859, Elisabeth Theas.

